

## **FONDS DE SOLIDARITÉ - AIDE POUR JUILLET ET AOÛT 2020**

Comment faire la demande en ligne?

Si vous avez choisi de déposer une demande d'aide auprès du Fonds de solidarité pour le mois de juillet et/ou le mois d'août 2020, vous trouverez ci-dessous un guide pour vous aider à chacune des étapes.

Pour rappel: le fonds de solidarité est maintenu pour les artistes-auteurs jusqu'à décembre 2020. Vous pouvez effectuer la demande d'aide au titre du mois de juillet jusqu'au 30 septembre 2020 et la demande pour le mois d'août jusqu'au 31 octobre 2020.

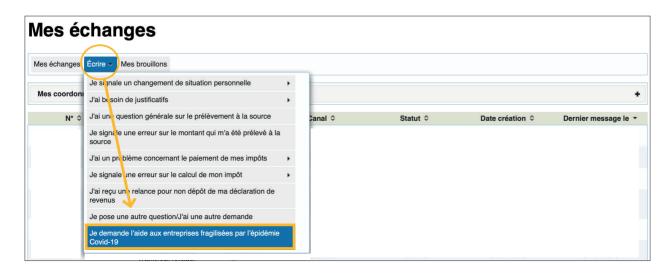
Étape 1 : Connecter-vous à votre espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr



Étape 2: Accéder à votre messagerie sécurisée



Étape 3 : Cliquer sur Écrire puis sélectionner l'objet « Je demande l'aide aux entreprises fragilisées par l'épidémie de Covid-19 »



Étape 4 : Remplir le formulaire « **Création d'une demande** » en sélectionnant la période concernée par votre demande.

▶ Veuillez indiquer la période concernée par votre den	ande *	
Entre le 01/08/2020 et le 31/08/2020	catabra 2000. Ca dálal saturalamá inagular 20 narrambra 2000 narralas autranticas de sasteur 4 a satura 4	success their activité dans un
	octobre 2020. Ce délai est prolongé jusqu'au 30 novembre 2020 pour les entreprises du secteur 1 e ne interdiction d'accueil du public intervenue durant la période concernée (salles de danse et salles d	
Veuillez saisir le SIRET de votre établissement *		
SIRET		
SIREN * NIC *		
Valider le SIRET		
Veuillez sélectionner le secteur d'activité princ	cipal de votre association ou de votre entreprise *	
Si son secteur d'activité principal ne figure pas c au fonds de solidarité pour cette période	ans un des secteurs d'activité listés dans le menu déroulant, cela signifie que mon entrepr	rise n'est pas éligible
		Choisir le secteur « Création artistique
Création artistique relevant des arts plastiques	<u> </u>	relevant des arts plastiques »
	d'accueil du public intervenue durant la période mensuelle sélectionnée, je signale que cet	
est exercée dans des établissements recevant o construction.	u public relevant du type P défini par le règlement pris en application de l'article R. 123-12	N'ayant pas de salarié,
Conditions générales de dépôt		vous devez indiquer 0
	aux impôts commerciaux ou employant au moins un salarié) ou mon entreprise est résidente fiscale en France et remplit	
conditions suivantes : * 1º Elle a débuté son activité avant le 10 mars 2020 ; 2º Elle ne se trouvait pas en liquidation judiciaire au 1er mars 202	0:	dans cette case.
3° Son effectif est inférieur ou égal à vinet salanés. Ce seuil est o Nombre de salarié(s) en CDD ou CDI	alculé seron les modalités prévues par le I de l'article L. 130-1 du code de la sécurité sociale ;	
9° Elle n'est pas, au 31 décembre 2019, en difficulté au se avec le marché intérieur en application des articles 107 et	ns de l'article 2 du règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégor 108 du traité.	ries d'aides compatibles
Les entreprises exerçant des activités dans le domaine de aides prévues aux articles 3 et 4	la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ne peuvent céder, en tout ou partie, à des	
La notion de chiffre d'affaires présente dans ce formulaire les recettes nettes hors taxes.	s'entend comme le chiffre d'affaires hors taxes ou, lorsque l'entreprise relève de la catégorie des bénéfices no	on commerciaux, comme
Coordonnées du demandeur		Coordonnées du demandeur
Nom *		Nom *
Prénom *		Prénom *
Qualité Sélectionner la qualité		
Téléphone * Courriel *		
Courriel 2		Teleprone Sélectionner la qualité  Courriel Entrepreneur individuel
Calcul de votre aide *		Gérant de la société
	on d'accueil du public durant la période du 1er juillet 2020 au 31 juillet 2020.	Courriel 2 Expert-comptable
<ul> <li>ou, pour les entreprises créées entre le entre la date de création de l'entreprise e - ou, pour les entreprises créées entre le mois;</li> </ul>	affaires mensuel moyen de l'année 2019 ; 1er juin 2019 et le 31 janvier 2020 , par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen sur l t le 29 février 2020 ; 1er février 2020 et le 29 février 2020, par rapport au chiffre d'affaires réalisé en février 20	2020 et ramené sur un Chillie d'atfairles de la période refenue (CA du mote de pullet 2015 ou CA menuel moyen de l'année (CA du mote de pullet 2015 ou CA menuel et le fer luin 2019 et
- ou, pour les entreprises creees après le	1er mars 2020, par rapport au chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 15 mars et ramené sur u	Un mois.  le 31 janvier 2020, par rapport au CA mensuel môyen sur la période comprise entre la date de création de l'entreprise et le 29 février 2020 ou, pour les entreprises créées entre le 1er février 2020 ou pour les entreprises créées entre le 1er février 2020 ou le 20 février 2020, par rapport au CA réalise
		février 2020 et le 29 février 2020, par rapport au CA réalisé en février 2020 et ramené sur un mois, ou, pour les entreprises créées après le 1er mars 2020, par rapport au CA
	Le formulaire vous permet ici de	e connaître réalisé jusqu'au 15 mars et ramené sur un mois Chiffre d'affaires de la période comprise entre le 1er juillet
	votre élégibilité ou non à l'aide e	et de calculer 2020 et le 31 juillet 2020 *  Votre déclaration montre une variation de : 0.0 % de votre ch
	le montant de l'aide qui pourrait	t vous être  Montant des pensione du d'indemnités journalières de sécurité sociale au titre du mois de juillet 2020 (pour les
	attribuée.	personnes physiques ou pour les personnes morales, leur dirigeant majoritaire) "
Coordonnées bancaires de l'entreprise ou de l'association	iation	(si aucune pension de retraite ou d'indemnités journailère de sécurité sociale n'ont été ou ne vont être perçues, indiquer « 0 »)
Le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aid	e soit versée doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé.	Calculer l'aide  Sous réserve des contrôles de l'administration, votre aide €
Titulaire du compte bancaire de l'entreprise : *		sera de
Code IBAN *		
Code BIC *		
Déclarations *		
compatibles avec le marché intérieur en application des relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur	au sens de l'article 2 du règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines articles 107 et 108 du traité doivent être compatibles avec le règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commissie le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis :	s catégories d'aides on du 18 décembre 2013
Non		
Oui, et je complète le formulaire de déclaration de 1407/2013 de la Commission européenne du 18 d que je m'engage à fournir à l'administration en cas	<u>aides de minimis</u> figurant en annexe II de la circulaire du 14 septembre 2015, pages 17-19, relative à l'app écembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union europé de contrôle.	plication du réglement n° éenne aux aides de minimis
impayée au 31 décembre 2019, à l'exception de celles b accordées dans le cadre de la crise sanitaire du COVID	es conditions pour bénéficier de cette aide et l'exactitude des informations déclarées ainsi que l'absence de énéficiant d'un plan de règlement. Cette condition ne concerne pas les entreprises ayant par ailleurs sollicit 19. L'article 441-6 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait ue ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage	ité des mesures d'étalement t de fournir une déclaration
	tude des informations renseignées. Une fois votre formulaire transmis, il sera définitif. La modification de vo	
Si vous avez une question ou si vous êtes confronté à ur Vous pouvez également téléphoner à Impôts Services ar dossier fiscal.	n problème, veuillez consulter le site impots gouv.fr et sa foire aux questions, ou bien contacter votre expert $0.810.467.687$ (service $0.06$ $\in$ par minute + prix d'un appel), ou contacter votre service des impôts des en	rt-comptable. Itreprises qui gère votre
Les informations collectées à travers ce formulaire font l'objet d'un l'article 1er de l'ordonnance n° 2020-317 du 25 mars 2020. Les de dispositif d'aide ainsi que dans le cadre du dispositif d'aide complé	traitement de données à caractère personnel par la DGFIP. afin d'instruire votre demande et procéder, le cas échéant, au versers des données sont les agents habilités de la DGFIP les agents habilités des autres services compétents intervenant intervenant terres des données sont les agents habilités de la DGFIP les agents habilités des autres services compétents intervenant intervenant services par les Régions resulter au des l'actives de du dérecte n'20-20-20-31 du du donnez 2000 modifié. Vous pouvez exercement en de l'active de	t dans l'instruction et le suivi de ce er un droit d'accès, de rectification
	Valider Enregistrer un brouillon Abandonner	
		I .

Étape 5 : Pour transmettre votre demande à l'administration fiscale, cliquer sur **Valider**. Si vous souhaitez mettre en pause votre demande pour y revenir plus tard, cliquer sur **Enregistrer en brouillon**.